



DÉCHETTERIE DE MÈZE

Nouveau dispositif de contrôle d'accès

À compter du 19 avril 2022, chaque véhicule accédant à la déchetterie doit disposer d'une carte (une carte par foyer). L'attribution est gratuite, le remplacement sera facturé 10€.

Personne concernée

Nom : Prénom :

Adresse

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

Pour validation de votre inscription et consulter votre compte avec le nombre de passage.

Si vous ne souhaitez pas recevoir des informations du service déchets, cochez ici

Justificatifs à fournir

- 1 Justificatif d'identité en cours de validité
- 2 Justificatif de domicile de moins de 6 mois (eau, électricité, gaz, téléphone)

Dépôt du dossier complet

- ▶ Par voie postale, à l'adresse suivante : Sète agglopôle méditerranée / Service Déchets
4, avenue d'Aigues - BP 600 - 34110 Frontignan
- ▶ Par courriel : dechets@agglopoie.fr
- ▶ Sur place : retrait immédiat de la carte possible à la déchetterie de Mèze à partir du 19 avril 2022
(sous réserve d'un dossier complet et valide).

Signature

Fait à

le/...../.....

+ D'INFO

04 67 46 47 20 OU www.agglopoie.fr